



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DU GARD
COMMUNE D'AIGUES MORTES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM_2026-51

SÉANCE MERCREDI 15 JUILLET 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	29

Date de la convocation : 09/07/2026

Notifiée aux élus le : 09/07/2026

Date de l'affichage : 09/07/2026

OBJET : DF- ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS 2026 AUX
ASSOCIATIONS LOCALES

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le QUINZE JUILLET à 18H04, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 09 juillet (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Cédric BONATO, Maire.

PRÉSENT-E-S : Cédric BONATO- Maryline POUGENC – VERNHES Luc – André MORRA – Florence COMBE – Joachim RAMS – Incarnation CHALLEGARD– Cédric BREYSSE – Jean-Alain CASACCI– Serge PINQUIER–Nathalie CAVAILLÉ – Patricia BANCION – Cristel MARCHAND – Lorenzo SANCHIS– Jean-Philippe CHARPIN – Yannick BUSSAC – Yann ALBERT – Amélie MARTORELL – Marine ANJO- Nicole SABATIER – Régis VIANET – André VIGNE – Patricia VAN DER LINDE - Pascale MOURRUT - Noémie ALBECQ-MEGIAS

ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION : Carine VANDERBISTE à André MORRA, Marianna GARCIA à Maryline POUGENC, Catherine BIDET à Yann ALBERT, Christian LAPISARDI à Pascale MOURRUT

ABSENTS NON-REPRESENTÉS : Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Philippe CHARPIN

Rapporteur : Amélie MARTORELL, conseillère municipale déléguée

Il est rappelé au conseil municipal que la commune d'Aigues-Mortes réaffirme chaque année son engagement en faveur de la vie associative locale, considérant les associations comme des partenaires et leur engagement comme un levier essentiel, du vivre-ensemble, de la cohésion sociale, et du rayonnement de la commune.

À travers l'attribution des subventions aux associations locales, la commune affirme ainsi sa volonté d'accompagner celles-ci dans la réalisation de leurs projets et le développement de leurs activités. Ce soutien se traduit tant sur les plans financier, logistique que technique, permettant ainsi de contribuer à la mise en œuvre d'actions en faveur de la population.

La commune conduit ainsi une politique de soutien aux associations locales, quels que soient leurs domaines d'intervention : solidarité, culture, sport, éducation, patrimoine, environnement ou encore animation de la vie locale.

À la suite de l'instruction des dossiers de demande de subvention déposés par les associations, il convient désormais de procéder à l'attribution des aides financières pour l'exercice 2026, conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

À ce titre, il est précisé au conseil municipal que les crédits relatifs au versement de ces subventions ont été inscrits au Budget primitif 2026.

Pour cet exercice, une attention particulière a été portée aux associations œuvrant dans le domaine humanitaire, compte tenu de leur engagement en faveur des populations les plus fragiles et des actions de solidarité qu'elles conduisent.

Il est présenté le tableau des subventions 2026 ci-annexé.



ANNEXE - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Les subventions sont exprimées en €

Associations Sportives	Subventions 2025	Subventions 2026
AMICALE DES ANCIENS DE L'USSA	<i>ne sollicite rien</i>	
AM KRAV MAGA	150	<i>Arrêt de l'activité</i>
AM SELF DEFENSE/CAMARGUE BOXING	500	500
APPSG PECHE	650	650
BADMINTON LOISIR A.MORTES	300	300
BOULE SPORTIVE	2500	2500
CAMARGUE VOLLEY	400	400
CORPS ET DANSES	1000	1000
COUNTRY DANCE FOREVER	300	300
COURIR CLUB	500	500
HAND BALL TERRE DE CAMARGUE	1300	1300
GYM DANSE AIGUES-MORTES	100	100
JUDO CLUB	<i>pas de dossier</i>	0
KARATE DO	750	750
KARATE GOJU RYU	100	100
LITTORAL CAMARGUE BASKET	5400	5400
MAINTIEN EN FORME	200	200
TENNIS CLUB	2200	2200
USSA	11500	11500
VELO CLUB	300	300
YOGA CLUB	200	200
YOGANANDA	200	200
TOTAL	28550	28400

Dossier incomplet et en retard

Associations Traditions	Subventions 2025	Subventions 2026
CERCLE DES CHASSEURS	700	700
CT BONA PER FORSA	700	700
CT BIENVENIDA	<i>ne sollicite pas</i>	<i>ne sollicite pas</i>
STE DE CHASSE	1000	1000
TOTAUX	2400	2400

Il est proposé au conseil municipal :

- **D'approuver** l'attribution des subventions aux associations locales pour l'exercice 2026, selon les montants figurant dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- **D'autoriser** le versement des subventions conformément aux montants ainsi arrêtés ;
- **D'autoriser** le Maire, ou son élu délégué, à signer tout document ou acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

Le conseil municipal est invité à délibérer.

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'attribution des subventions aux associations locales pour l'exercice 2026, selon les montants figurant dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** le versement des subventions conformément aux montants ainsi arrêtés ;
- **AUTORISE** le Maire, ou son élu délégué, à signer tout document ou acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Publication certifiée exécutoire

Cédric BONATO
Maire d'Aigues-Mortes



Résultats du vote :

Délibération 2026-51	DF- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS LOCALES	Pour :	29	UNANIMITE
		Contre :	0	NEANT
		Abstention :	0	NEANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Associations Culturelles	Subventions 2025	Subventions 2026
AMIS DE L'ORGUE	200	200
CERAMIC'ART	750	750
CHEMINS LIBRES DE CAMARGUE	200	200
CERCLE LANGUE D'OC	650	650
CREATERRE	300	300
GENS DE 14 - ARTEMIA SALINA	500	500
GRAND ECRAN POUR TOUS	3800	3800
LA RONDE DES MOTS	350	350
L IMPROBABLE COMPAGNIE	400	400
LOU PRINCIPAT D'AM	150	150
REGARDS D'AM	800	800
SUR LES PAS DE ST LOUIS	150	150
THEATRE DE NOUVELLE CIGALE	2000	2000
VIEUX PISTON	300	300
DES ITALIENS EN TERRE D'AM	<i>ne sollicite pas</i>	<i>ne sollicite pas</i>
TOTAUX	10550	10550

Associations Humanitaires	Subventions 2025	Subventions 2026
ASAP	250	250
CLUB LOU VENTRE BLEU	900	900
DONNEURS DE SANG	900	1000
EFATA	600	600
IELLE	EN SOMMEIL	
LES FLAMANTS ROSES DEBOUSSOLES	200	200
LES JOURS HEUREUX	900	900
NIO FAR	400	500
OMUHONGA NAMIBIE	250	350
TOTAUX	4400	4700

Associations	Subventions 2025	Subventions 2026
APE COLLEGE	900	800
APE C. Gros	1903	1903
APE SEVERIN	1512,5	1523,5
TOTAUX	4315,5	4226,5

800€ sollicités

Associations Divers	Subventions 2025	Subventions 2026
A VELO	200	<i>pas de dossier</i>
LES CHATS LIBRES	600	700
DELTA FM	1 000	1000
CANALETTE FAMILY	150	150
LES POTES AGEES DE R BONHEUR	200	200
UNION AIGUES-MORTAISE	2000	<i>pas de dossier</i>
TOTAUX	4 150	2050